

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Jolaine Phaneuf](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5f66a64119db5b58e628f017>

Date d'obtention : 2021-03-19 13:17:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto c'est qu'elle nous permet d'agir rapidement auprès des élèves lorsqu'ils sont dans une situation de sextage. Elle permet également d'uniformiser nos interventions et d'apporter un encadrement auprès des élèves concernées. Je retiens également que lorsque nous utilisons la trousse sexto nous limitons rapidement la propagation des images/vidéos.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va me permettre d'être plus à l'aise dans une situation de sextage. Le fait d'avoir la trousse va me permettre d'être plus confiante dans mes interventions et va me permettre de savoir quoi faire et à quel moment. Elle va me permettre également de référer les personnes aux bonnes ressources si besoin.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque je vais être en présence d'un acte impulsif ou malveillant. Je vais porter une attention particulière aux étapes qui nous sont recommandées afin de bien faire mes interventions pour faciliter le transfert aux services policiers.